



**Faculté de Droit  
et Science politique**  
**CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Année 2023-2024

Promo 2

*DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE*

**ENSEIGNANT** : Mme Julie Traullé, professeur de droit privé

**CONTACT** : julie.traulle@uvsq.fr

**DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS**

Le cours de droit de la famille permet d'étudier les règles de droit français applicables aux couples, ainsi que celles relatives à la filiation.

**OBJECTIFS VISÉS ET COMPÉTENCES ACQUISES**

Le cours permet de maîtriser une matière fondamentale du droit privé.

Il permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Utiliser les outils numériques de référence en droit ;
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine du droit de la famille pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ;
- Développer une argumentation avec esprit critique ;
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française ;
- Repérer dans un texte juridique les concepts fondamentaux du droit interne, du droit européen et du droit international, et les replacer dans une dimension historique ;
- Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle ;
- Situer le droit des personnes et de la famille dans son contexte politique, économique et social.

## DÉROULÉ DES SÉANCES

Le cours est découpé en deux parties. La première partie du cours est consacrée à l'étude du statut des couples (mariage, divorce, concubinage, PACS). La seconde partie du cours est consacrée à l'étude des règles applicables à l'établissement de la filiation (filiation par le sang, adoption, procréation médicalement assistée).

Chaque séance de cours (d'une durée de trois heures, sur dix semaines) comporte deux parties. L'une permet d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires, l'autre permet d'acquérir les compétences évaluées dans le cadre de l'examen (analyse de texte ou d'arrêt ; résolution de cas pratique).

## MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu

Examen Terminal

Oral

Ecrit

Le cours est assorti de travaux dirigés. L'évaluation mêle contrôle continu (note de TD) et examen final (écrit de 3 heures).

## PRÉREQUIS

Le cours exige la maîtrise des éléments de source vus dans le cours d'introduction au droit.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

P. Courbe, A. Gouttenoire, M. Farge, *Droit de la famille. Droit interne, européen et international*, Sirey (dernière édition)

F. Terré, Ch. Goldie-Génicon, D. Fenouillet, *Droit civil. La famille*, Dalloz (dernière édition)